

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 03 MARS 2026

Date de la convocation :

24 février 2026

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Quorum : 8

**Nombre de conseillers
présents : 13**

*L'an deux mille vingt-six le trois mars 2026 à 20 heures, les membres du
Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du
Conseil Municipal, sous la présidence de M. Bruno GRANCOING*

Secrétaire de séance :

Étaient présents : M. Bruno GRANCOING, Maire, M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES adjoints, M. Thomas REVET, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoan RUFFEL, M. Alan DUVAL, Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE , , M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Conseillers Municipaux

Étaient absents : Mme Audrey MEUNIER, Mme Muriel HARTWICH

Ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Mr Alain DURIS

Objet de la délibération : **APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Numéro de la délibération : **006 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 020 2023 du 05 septembre 2023 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;

Vu la délibération n° 002 2025 du 18 février 2025 portant d'expérimentation du Compte financier unique par la Commune ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Budget principal :



COMMUNE DE SAINT-AUVENT - PRINCIPAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	980 415,65	990 754,72	1 951 170,37
	Recettes réalisées (1)	B	707 753,69	1 008 357,76	1 716 111,45
	Restes à réaliser	C	80 298,53	0,00	80 298,53
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	922 674,50	1 274 842,73	2 197 517,23
	Dépenses réalisées (1)	E	670 514,41	837 235,79	1 507 750,20
	Restes à réaliser	F	174 211,81	0,00	174 211,81
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	37 239,28	171 121,97	208 361,25
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-37 741,15	695 294,95	657 553,80
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-501,87	866 416,92	865 915,05
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-93 913,28	0,00	-93 913,28
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-94 415,15	866 416,92	772 001,77

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Budget annexe :

ASSAINISSEMENT ST AUVENT - EAU ET ASSAINISSEMENT - - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	44 232,54	49 307,81	93 540,35
	Recettes réalisées (1)	B	25 763,00	43 164,26	68 927,26
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	87 014,10	72 400,81	159 414,91
	Dépenses réalisées (1)	E	22 523,96	43 004,14	65 528,10
	Restes à réaliser	F	61 562,00	0,00	61 562,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 239,04	160,12	3 399,16
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	42 781,56	23 093,00	65 874,56
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	46 020,60	23 253,12	69 273,72
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-61 562,00	0,00	-61 562,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-15 541,40	23 253,12	7 711,72

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide

- A la majorité des suffrages exprimés, s'étant manifestées, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,
- **Approuve** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Saint-Auvent
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Fait** et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.



Résultat du vote : Unanimité

Le secrétaire de séance,

Le président de séance,

Acte rendu exécutoire après transmission en
Préfecture et publication le **09 mars 2026**
Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

